

POLITIQUE D'EXCLUSION

Type de document : CONFORMITE - POLITIQUE	Réf. : II-8
Auteur : RCCI	Version : V3
	Date de mise à jour : Janvier 2022

La politique d'exclusion de CLAY ASSET MANAGEMENT s'inscrit dans sa démarche d'intégration des thématiques environnementales, sociales et de gouvernance dans son processus d'investissement. Elle a pour vocation à :

- Répondre aux exigences réglementaires
- Concilier ses convictions et les enjeux de développement durable
- Être en cohérence avec sa démarche d'intégration progressive des critères ESG

Cette politique d'exclusion vise à exclure les investissements dans les sociétés appartenant aux secteurs suivants, selon les conditions détaillées dans ce document :

- Les armes controversées
- Le tabac
- Le charbon
- Les jeux d'argent

CLAY ASSET MANAGEMENT s'engage à respecter cette politique d'investissement dans tous les portefeuilles qu'elle gère, y compris les mandats.

La liste des titres exclus de l'univers d'investissement sont notamment construites en s'appuyant sur des sources publiques telles que : Global Coal Exit Liste (URGEWALD), les listes émises par des Banques et des fonds de pensions réputés, comme NORDEA AM, NORGES BANK.

La politique d'exclusion et les listes d'exclusion sont actualisées a minima annuellement

ARMES CONTROVERSEES

Afin de se conformer au TRAITE D'OSLO et à la CONVENTION D'OTTAWA, CLAY ASSET MANAGEMENT a décidé d'exclure de ses univers d'investissement les entreprises qui réalisent plus de 1% de leur chiffre d'affaires dans : le financement, le développement, la production, la commercialisation, la distribution, le stockage ou le transport de bombes sous munitions et/ou de mines antipersonnel.

TABAC

Le secteur du tabac est fortement controversé du fait de ses impacts sociaux et environnementaux :

- Dégradation de la santé des consommateurs et de ses employés
- Atteinte des droits d l'homme
- Augmentation de la pauvreté
- Déforestation et pollution (sol, eau et air)
- Impacts économiques liés aux coûts de la santé, des aides sociales...

CLAY ASSET MANAGEMENT a ainsi décidé d'exclure de ses univers d'investissement les entreprises du secteur du tabac.

CHARBON

CLAY AM est consciente de la nécessité de lutter contre le réchauffement climatique. Ainsi, conjointement à l'intégration des critères ESG dans ses stratégies d'investissement, CLAY AM a décidé de limiter ses investissements dans les entreprises dont l'activité dépend fortement de l'industrie houillère, celle-ci constituant une source d'énergie fortement carbonée.

CLAY AM a retenu l'approche d'exclusion suivante :

- Pour les entreprises minières : les entreprises dont plus de 20 % des revenus sont issus de l'extraction de charbon thermique sont strictement exclues,
- Pour les entreprises qui produisent de l'énergie : les entreprises dont plus de 20% des revenus proviennent de la production d'énergie générée par le charbon sont strictement exclues.

CLAY AM a recours à une liste constituée de sociétés impliquées dans ces activités, fournie par le Global Coal Exit List (Urgewald).

JEUX D'ARGENT

Le secteur des jeux d'argent est fortement controversé en raison de ses effets négatifs avérés tant sur la santé physique et mentale que sur le risque d'accoutumance. Au premier rang de ces effets figurent les conséquences financières, pouvant aller jusqu'au surendettement ou à la faillite. Les difficultés peuvent également être relationnelles et familiales (séparations, isolement...), professionnelles (perte d'emploi...), psychologiques (dépression, anxiété...) ou encore physiques (symptômes liés à la consommation d'alcool ou d'autres produits psychoactifs, dénutrition, suicide...).

En ligne avec sa vision éthique, CLAY AM s'interdit d'investir dans des entreprises tirant une part de leur chiffre d'affaires, considérée comme significative, dans le secteur des Jeux d'argent.

CONTRIBUTION AUX ODD

Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD ou Agenda 2030) ont été adoptés en septembre 2015 par 193 pays aux Nations Unies, à la suite des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Ils constituent un plan d'action pour la paix, l'humanité, la planète et la prospérité, nécessitant la mise en œuvre de partenariats multi-acteurs. Ils ambitionnent de transformer nos sociétés en éradiquant la pauvreté et en assurant une transition juste vers un développement durable d'ici à 2030.

La politique d'exclusion de CLAY ASSET MANAGEMENT s'inscrit dans quatre de ses objectifs.

Jeux d'argent



Tabac et Jeux d'argent



Charbon



Armes controversées



CONTRÔLES

- **Contrôle de 1^{er} niveau** : Les listes d'exclusion sont diffusées à l'ensemble de l'équipe de gestion ainsi que toute leur mise à jour. Préalablement à tout investissement, les gérants de CLAY ASSET MANAGEMENT contrôlent l'éligibilité du titre sur lequel ils souhaitent intervenir au regard de la présente politique. Si une position détenue en portefeuille devenait inéligible dans le cadre de cette politique, elle serait vendue sans délai.
- **Contrôle de 2nd niveau** : un contrôle du respect de la politique d'exclusion est réalisé périodiquement par le RCCI dans le cadre de son plan de contrôle.
